



**Nous proclamons que le Christ est ressuscité d'entre les morts ; alors, comment certains d'entre vous peuvent-ils affirmer qu'il n'y a pas de résurrection des morts ?**

Saint Paul aux Corinthiens (1Co 15,12)

---

**Qui n'a pas été confronté à cette question pour un proche ? Ou qui ne se l'est jamais posée ? La question de notre avenir lorsque l'âme et le corps "ne seront plus d'accord que sur un seul point : la rupture", comme dirait Brassens, est bien concrète. Alors donnons-nous quelques éléments pour ne pas rater notre sortie de ce monde.**

Les mentalités changent : là où les siècles passés en France voyaient s'élever des monuments funéraires aux dimensions de maisons ou de chapelles, ce sont aujourd'hui les columbariums ou les jardins du souvenir qui se multiplient. Laisser une trace, c'était évident ; aujourd'hui, c'est presque suspect. Ne pas créer d'obligation pour ses descendants, respecter l'environnement sont les arguments qui peuvent se mêler à d'autres plus personnels sur notre rapport au corps, à la vie, à l'éternité.



**Les Hors-séries de Saint-Bernard**



## **L'Église a-t-elle une préférence ?**

Oui, elle préfère l'inhumation ! En raison de sa foi dans la résurrection des morts. Est-ce que l'on craint que la crémation compromette la résurrection finale ? Non, bien sûr : lorsque les morts ressusciteront, tous ressusciteront, ceux qui sont depuis longtemps poussière comme ceux qui auront trépassé récemment, quel que soit l'état de leur corps physique. La résurrection est une action de la puissance créatrice de Dieu. Elle ne présuppose pas d'être en assez bonne forme physique pour y prétendre ! Alors, quelles sont les raisons de préférer l'inhumation à l'incinération, puisqu'à la fin, c'est égal ?

### **Le principe de non-disponibilité du corps humain**

Le corps est celui d'une âme ; et d'une âme créée par Dieu. Il est un don fondamental. Les croyants, pour honorer le don et le Donateur, préfèrent ne pas intervenir dans la disparition du corps, mais le laisser aller à son devenir naturel.

### **Un sacré corps**

Le corps d'un baptisé a été consacré au Dieu de vie, sanctifié par les sacrements du Christ. Et (dans le meilleur des cas), il a été l'instrument de pensées et d'actes saints, qui en ont fait un temple de l'Esprit Saint (1Co 6,19).

### **Du repos à la résurrection**

Inhumer le corps, c'est comme le rendre à la terre d'où il est venu. On le cache, mais on ne le détruit pas. C'est reconnaître la puissance des cycles naturels et de la résurrection future sur la prétendue toute-puissance de l'homme. La mort : le bon moment pour enfin lâcher le contrôle !

### **Que pense le Judaïsme de l'incinération ?**

*L'incinération a toujours été tenue en horreur par toutes les tendances de la pensée juive. Le corps est sacré, car il est le « temple de l'âme » et qu'il est l'instrument par lequel nous faisons du bien en ce monde.*

*La foi en la résurrection des morts est comptée par Maïmonide comme étant le treizième des Treize Principes de Foi fondamentaux du Judaïsme. Il n'est pas une autorité rabbinique qui ne tienne cette croyance comme étant un des piliers de la foi juive. La Michna déclare que renier ce principe est une hérésie au Judaïsme. La raison en est claire : en tant que Juifs, nous croyons que la vie a un sens, que ce monde a un sens, qu'il y a un sens à l'œuvre de la Création. Dès lors, toute chose qui est employée pour œuvrer dans ce sens possède une pérennité – et une sainteté.*

*Six millions de nos frères ont été privés d'une digne sépulture, et la plupart d'entre eux furent incinérés. Devrions-nous délibérément poursuivre ce que nos ennemis ont commencé ?*

Extrait du site <https://fr.chabad.org>

**L'Instruction *Ad resurgendum cum Christo***, sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas d'incinération, a été publiée par Rome en 2016. Extraits ci-dessous.

---

**En souvenir de la mort, de la sépulture et de la résurrection du Seigneur**, mystère à la lumière duquel se manifeste le sens chrétien de la mort, **l'inhumation est d'abord et avant tout la forme la plus idoine pour exprimer la foi et l'espérance dans la résurrection corporelle.**

Comme mère, l'Église accompagne le chrétien lors de son pèlerinage terrestre ; dans le Christ, elle offre au Père le fils de sa grâce et remet sa dépouille mortelle à la terre, dans l'espérance qu'il ressuscitera dans la gloire.

**En ensevelissant les corps des fidèles, l'Église confirme la foi en la résurrection de la chair** et veut mettre l'accent sur la grande dignité du corps humain, en tant que partie intégrante de la personne, dont le corps partage l'histoire. Elle ne peut donc tolérer des attitudes et des rites impliquant des conceptions erronées de la mort, considérée soit comme l'anéantissement définitif de la personne, soit comme un moment de sa fusion avec la Mère-nature ou avec l'univers, soit comme une étape dans le processus de réincarnation, ou encore comme la libération définitive de la "prison" du corps.

Grâce à la sépulture des corps dans les cimetières, dans les églises ou les espaces réservés à cet usage, **la tradition chrétienne a préservé la communion entre les vivants et les morts**, et s'est opposée à la tendance à dissimuler ou à privatiser l'événement de la mort ainsi que la signification qu'il revêt pour les chrétiens.

---

Là où des raisons de type hygiénique, économique ou social poussent à choisir l'incinération – choix qui ne doit pas être contraire à la volonté expresse ou raisonnablement présumée du fidèle défunt –, l'Église ne voit pas de raisons doctrinales pour prohiber cette pratique. En effet, l'incinération du cadavre ne touche pas à l'âme et n'empêche pas la toute-puissance divine de ressusciter le corps ; elle ne contient donc pas, en soi, la négation objective de la doctrine chrétienne sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps.

L'Église continue d'accorder la préférence à l'inhumation des corps, car celle-ci témoigne d'une plus grande estime pour les défunts ; toutefois, l'incinération n'est pas interdite, à moins qu'elle n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne.

**«Enterrez ce corps n'importe où ! Ne vous troublez pour lui d'aucun souci ! Tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur, où que vous soyez. »**

Sainte Monique à son fils Saint Augustin

**Pourquoi l'Église s'est-elle opposée Le Code de droit canonique, longtemps à l'incinération ?** Parce qu'elle indique : "L'Église était synonyme de nihilisme, une sorte de défi au Créateur et au Ressuscité. Depuis un décret du 8 mai 1965, elle la tolère, mais comme on l'a vu, non sans l'inhumation, et à condition qu'elle n'ait pas un sens d'opposition à la foi. La foi en la résurrection, dans le Dieu de la vie, n'est-elle pas notre bien le plus précieux ?" (Canon 1176 § 3)

### **Témoigner de la vie dans sa mort**

Le baptisé est "prêtre, prophète et roi" : prophète des réalités invisibles, cela signifie qu'en tous ses choix, il préfère celui qui annonce le Dieu auquel il est appelé à rendre témoignage. Ainsi le chrétien ne considère pas que "la mort n'est rien", comme le dit un poème populaire, mais qu'elle est au contraire un passage décisif, qui peut être une rencontre avec la source de tout bien. Ses funérailles ne sont pas centrées sur lui, mais sur le Christ. La liturgie est sobre, ne prévoit pas de photo, pas de plaques "regrets éternels", mais des lectures de la Bible parce qu'elles tournent le regard et le cœur vers le Christ et des prières qui recommandent l'âme du défunt au Seigneur.

### **Le souvenir et la prière**

Au moment de la mort, les proches peuvent éprouver une angoisse en pensant qu'un jour le souvenir du défunt s'atténuera. On entend même parfois des déclarations comme "tu vivras toujours tant que nous penserons à toi". La foi nous permet d'affirmer que Dieu garde, d'une manière mystérieuse, l'âme des défunts, jusqu'au jour de la résurrection. Honorer les défunts par la mémoire est un acte de piété important. Prier pour eux, demander que la messe soit célébrée en leur faveur, leur peut être utile, s'ils sont au purgatoire. Croire à la communion des saints, qu'eux et nous sommes centrés sur le même Seigneur, c'est anticiper la réunion finale au Ciel et ne faire qu'une seule famille, sur la terre et au ciel !

---

**Joseph d'Arimathie descendit le corps de Jésus de la croix, l'enveloppa dans un linceul et le mit dans un tombeau taillé dans le roc, où personne encore n'avait été déposé. Déjà brillaient les lumières du sabbat. Les femmes regardèrent le tombeau pour voir comment le corps avait été placé. Le premier jour de la semaine, à la pointe de l'aurore, les femmes se rendirent au tombeau, portant les aromates qu'elles avaient préparés. Elles trouvèrent la pierre roulée sur le côté du tombeau. Elles entrèrent, mais ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus.**

Evangile selon Saint Luc 23-24